

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 43 (1914) |
| Heft: | 12 |
| Artikel: | Le Musée pédagogique de Fribourg : trente ans d'existence : 1884-1914 [suite] |
| Autor: | Genoud, Léon |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1041278 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

médecin et infirmière. Aucun enfant, tandis qu'on le lave et qu'on lui administre un remède, aucun ne refuse ce que lui donne la maîtresse ; aucun ne laisse échapper un cri. « Les remèdes guérissent », dit-elle au malade ; « les enfants sages ne se plaignent pas, quelque mal qu'ils ressentent », ne cesse-t-elle de répéter. Et ces petits enfants qu'on a tirés de leur milieu, craintifs, défiants et grossiers dans leur langage, acquièrent une fierté enfantine à se montrer courageux dans la douleur, et pleins de confiance en ceux qui les gouvernent. Ces mouvements variés de tous les enfants qui se répètent tous les jours tendent à former les habitudes nécessaires de la vie active, les mouvements utiles, le sentiment et le goût, la joie de vivre.

(*A suivre.*)

LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

TRENTE ANS D'EXISTENCE : 1884-1914

(Suite)

La Bibliothèque possédait, fin décembre 1912 : 15,786 volumes. Elle en a aujourd'hui plus de 16,000. Elle est divisée comme suit :

I. *Bâtiment d'école.* — 1. Locaux scolaires, Ameublement. 2^e Matériel classique.

II. *Pédagogie.* — 1^o Psychologie. 2^o Pédagogie générale. 3^o Méthodologie générale : a) Education physique ; b) Education intellectuelle ; c) Education morale. 4^o Méthodologie spéciale. 5^o Périodiques. 6^o Œuvres complémentaires de l'Ecole. Œuvres post-scolaires. Cours professionnels. Cours d'adultes. 7^o Sourds-muets. Anormaux. 8^o Histoire de la pédagogie : a) Biographies. Chefs-d'Œuvre ; b) Monographies ; c) Monographies relatives à un pays, à une époque.

III. *Enseignement intuitif et jardins d'enfants.*

IV. *Religion. Morale.* — 1^o Apologétique et polémique. 2^o Catéchisme. 3^o Ecriture Sainte. 4^o Hagiographie et biographie. 5^o Liturgie. 6^o Mélanges : (Conférences, répliques, etc.). 7^o Morale. Savoir-vivre.

V. *Langues.* — 1^o Enseignement de la lecture. Syllabaires. Livres de lecture. 2^o Grammaire. Dictionnaire. 3^o Style et rédaction. 4^o Littérature française : a) Morceaux choisis ; b) Romans, contes, nouvelles ; lettres, poésies et prose ; c) Histoire de la littérature française. 5^o Langues anciennes : a) Langue grecque ; b) Langue latine. 6^o Langues modernes : a) Langue italienne ; b) langue allemande : * Manuels pour l'étude des langues française et allemande. * Littérature ; c) Langue romanche. Patois allemands et romands ; d) Langue anglaise : * Manuels

pour l'étude de la langue anglaise ; * Littérature ; e) Langues flamande, hollandaise, hongroise et roumaine ; f) Volapük ; g) Espéranto. 7^e Bibliothèque pour la jeunesse : a) Ouvrages français et allemands ; b) Ouvrages anglais.

VI. *Mathématiques*. — 1^o Arithmétique. Manuels généraux. 2^o Algèbre. 3^o Géométrie. 4^o Mathématiques supérieures. 5^o Comptabilité. Calcul professionnel.

VII. *Histoire*. — 1^o Histoire universelle. 2^o Histoire suisse. 3^o Biographies suisses. 4^o Histoire cantonale et locale.

VIII. *Géographie*. — 1^o Géographie mathématique. 2^o Géographie générale, physique, économique, politique. 3^o Géographie de la Suisse. Guides.

IX. *Ecriture*. — 1^o Calligraphie. 2^o Sténographie.

X. *Dessin*. — 1^o Le dessin à l'école primaire et à l'école secondaire :

a) Dessin à vue et perspective d'observation ; b) Dessin géométrique et projections. 2^o Le dessin dans l'enseignement professionnel et artistique. Education artistique.

XI. *Sciences naturelles*. — 1^o Ouvrages généraux. Histoire naturelle. 2^o Zoologie. 3^o Botanique. 4^o Géologie, minéralogie. 5^o Physique, chimie. 6^o Technologie. 7^o Biographie.

XII. *Musique*. — 1^o Plain-chant. 2^o Musique moderne : a) Solfège ; b) Manuels de chant ; c) Piano ; d) Monographies. Divers.

XIII. *Jeux scolaires*. — *Gymnastique*.

XIV. *Cours de perfectionnement pour jeunes gens*. — 1^o Instruction civique. 2^o Cours de perfectionnement. Travaux manuels.

XV. *Education féminine pratique*. — 1^o Questions générales. 2^o Economie domestique. 3^o Travaux à l'aiguille, coupe et confection. 4^o Enseignement ménager.

XVI. *Hygiène. Antialcoolisme*. — 1^o Hygiène. 2^o Antialcoolisme.

XVII. *Agriculture, commerce et industrie*.

XVIII. *Droit. Economie sociale. Statistique*.

XIX. *Divers. Dictionnaires. Encyclopédies*.

XX. *Manuels en usage dans les écoles primaires et secondaires des divers cantons suisses*.

12. Bibliothèque du corps enseignant.

Le 4 avril 1895, notre Comité adressait à la Direction de l'Instruction publique une demande tendant à la centralisation des Bibliothèques de districts au Musée pédagogique. Nous invoquions pour cela les raisons suivantes : 1. Les bibliothèques de districts actuelles ne reçoivent plus de subsides et dépérissent ; 2. les ouvrages qu'elles renferment sont anciens et en partie perdus ; 3. le Musée pédagogique jouit de la franchise de port ; 4. il possède déjà un grand fond de bibliothèque ; 5. en donnant moins de subsides qu'eût accordé autrefois l'Etat, la nouvelle bibliothèque serait bien plus complète et le choix des ouvrages plus considérable ; 6. il y a au Musée pédagogique un bibliothécaire stable et

en permanence, de sorte que les membres du corps enseignant peuvent y venir en tout temps ; 7. le Musée possède la place nécessaire à la Bibliothèque ainsi centralisée.

Nous offrions d'opérer cette centralisation aux conditions suivantes : 1. Tous les volumes existant dans les bibliothèques de districts devraient nous être envoyés ; 2. le subside de 500 fr. que recevait le Musée serait au moins doublé.

Le 9 juillet 1895, le Conseil d'Etat accueillit favorablement notre requête et décidait la réunion des bibliothèques scolaires et de districts à la Bibliothèque du Musée pédagogique, en réservant toutefois qu'un règlement pour la distribution des livres aux lecteurs serait élaboré et soumis à son approbation.

Le 20 juillet, la Direction de l'Instruction publique communiquait cet arrêté à MM. les Inspecteurs, et bientôt les bibliothèques nous arrivaient ; le 15 octobre, tous les volumes nous avaient été remis, avec les catalogues de chaque bibliothèque. Dans une séance tenue le 25 octobre et à laquelle assistait M. Gremaud, professeur, bibliothécaire cantonal, il fut décidé, sur son conseil : 1^e que l'on éliminerait tous les ouvrages sans importance ; 2^e que les manuels d'enseignement formeraient un groupe spécial ; 3^e que dans les rayons, les ouvrages seraient placés par grandeur et non par matière ; 4^e que, pour l'établissement du catalogue, chaque ouvrage serait représenté par une fiche, et que le classement de ces fiches serait fait par ordre de matières et par ordre alphabétique d'auteurs. D'après cette organisation, lorsqu'un lecteur désire un ouvrage quelconque, il n'a qu'à indiquer le rayon et le N° du volume.

Nous avons reçu pour la bibliothèque du corps enseignant :

| | |
|---|------------|
| 1. Des bibliothèques de districts, soit de Châtel-St-Denis, soit de Bulle, d'Estavayer, de Fribourg, de Morat (Bibliothèque allemande du Lac), de Môtiers (bibl. française du Lac), de Romont et de Tavel | 3,690 vol. |
| 2. Du Musée pédagogique | 78 " |
| 3. De M. Horner | 35 " |
| 4. D'un achat | 1 " |
| | 3,804 vol. |

Nous avons placé :

| | |
|-----------------------------------|------------|
| 1. Dans la Bibliothèque | 2,361 vol. |
| 2. Aux doublets | 599 " |

Nous avons retiré 844 "

(ouvrages anciens et sans valeur dont 300 étaient des doublets des précédents).

Total 3,804 vol.

Ces 2,456 volumes ont été répartis entre les groupes suivants :

| | |
|---|-------------------|
| 1. Religion, philosophie | 123 vol. |
| 2. Pédagogie, enseignement | 201 » |
| 3. Langue et littérature française | 340 » |
| 4. " " " allemande | 106 » |
| 5. Economie politique | 31 » |
| 6. Mathématiques | 53 » |
| 7. Sciences naturelles, agricoles, physiques et chimiques | 337 » |
| 8. Art, commerce, industrie | 32 » |
| 9. Economie domestique, instruction civique | 26 » |
| 10. Histoire, biographie | 412 » |
| 11. Géographie, voyages | 111 » |
| 12. Instruction publique, statistique | 22 » |
| 13. Périodiques | 181 » |
| 14. Divers dictionnaires | 95 » |
| 15. Manuels classiques : | |
| a) Religion | 5 vol. |
| b) Langues | 161 » |
| c) Mathématiques | 43 » |
| d) Sciences naturelles | 25 » |
| e) Géographie, histoire, instruction civique | 50 » |
| f) Divers | 7 » |
| | <u>291 »</u> |
| | <u>2,831 vol.</u> |

Pour l'usage de la Bibliothèque, le Comité du Musée pédagogique a établi, d'entente avec la Direction de l'Instruction publique, un règlement qui a été approuvé par le Conseil d'Etat.

(A suivre.)

Léon GENOUD.

La marche de la Société de secours mutuel en 1913¹

Nous avons l'honneur, chers mutualistes, de vous présenter le sixième rapport annuel sur la marche de notre Société. Notre intention

¹ Nous avions l'intention d'insérer à cet endroit un compte rendu de la séance d'étude si bien remplie qui a eu lieu à la réunion générale d'Estavayer-le-Lac. Les doléances du Président de la Société de secours mutuel ne l'ont pas permis. Les lecteurs voudront bien se contenter du résumé qui a été publié dans la *Liberté* du 29 mai.